

## COMPTE-RENDU n° 9 du 06 septembre 2016

Présents : 12

Excusés : 2 dont 1 avec pouvoir donné.

### Ouverture de séance :

#### 1. Ordre du jour :

- MAPA des travaux rue de Rampôt, entreprise retenue.  
Après la phase de négociation, la CAO qui vient de se réunir, arrête le classement ainsi :

EIFFAGE	EUROVIA	COLAS	MANDAIRON
31 917.70	29 999.19	43 955.50	31 403.99
Δ + 1 908.51	Δ 0	Δ + 13 956.31	Δ + 1 404.80

L'entreprise retenue est EUROVIA.

- Budget de la boucherie, adaptations des lieux et virements de crédits pour équipements distincts.  
Pour permettre la dissociation des deux unités locatives, le laboratoire et le futur cabinet médical(ou autre activité selon demande), un virement de crédit de 10 000 € est nécessaire. Cette somme doit être prise sur le budget de la commune, en diminution du chapitre 013, dépenses de personnel, pour alimenter le chapitre 67 qui permet le transfert entre les deux budgets.  
Pour couvrir les frais des réparations, la retenue de garantie ne sera pas restituée.
- Budget de la commune, virement de crédits pour utiliser les reliquats de programmes pour les travaux lancés pour la rue de Rampôt. Des opérations d'ordres sont aussi à prévoir mais n'ont pas d'impact sur le budget.
- Consultation lancée pour le bureau d'étude du PLU qui devra répondre à un cahier des charges avec, en première phase, la modification du PLU pour déverrouiller la zone N, et pour ne pas faire doublon dans la dépense, en phase 2, la modification du PLU pour revoir complètement le potentiel économique et la gestion du foncier.
- Dans le contexte particulier lié aux risques, la commune fait réaliser son Plan de Sauvegarde, le devis est approuvé.
- Pour la protection des individus et des groupes, notamment pour la protection des écoles, il est demandé de mettre en place un PPMS Plan Particulier de Mise en Sécurité. Les mesures à prévoir sont laissées à l'appréciation du maire, seuls les trois exercices de mise en situation s'imposent. Les directeurs d'école sont aussi formés à cette nouvelle contrainte.
- On prend note des effectifs, 84 élèves à l'école publique et 61 à l'école privée.  
Les TAP sont reconduits en partenariat avec les associations et les bénévoles sont invités à s'associer aux différentes activités.

Une opération nettoisons la nature sera organisée avec les écoles et les associations les 23 et 24 septembre 2016.

- Pour la caserne, les devis d'honoraires sont déjà annoncés pour 12 000 €HT, l'intervention prévue en creusement sous fondations oblige à des précautions et génère des surcoûts.
- Le curage de la dernière lagune a eu lieu. Les eaux restent encore trop chargées de résidus. Le bureau missionné procédera à l'établissement des conventions de rejets qui s'imposent avec les industriels utilisateurs des STEP. Avec l'évolution des Communautés de Communes et des compétences dévolues, à terme, il sera possible de mettre en place l'intervention d'un technicien chargé de la gestion des eaux industriels et de leurs rejets.

## **2. Délégation du maire :**

- On enregistre un permis pour une nouvelle installation de méthanisation qui va permettre de supprimer des allers-retours de tracteurs dans le village. On rappelle que les projets de plus de 170 m<sup>2</sup> existants ou à construire nécessitent l'intervention d'un architecte. Des projets sont en cours pour le lotissement du clos du Relais. Dans ce secteur, ERDF devra procéder au déplacement de la ligne électrique en surplomb des habitations.
- Des mesures ont été prises pour informer les nombreux héritiers de la chapelle de la Bourrie. La commune demandait expressément que les héritiers s'engagent à céder leur part à la commune, 100 % de réponses obtenues confirment la volonté de cession mais par contre ¼ des courriers sont revenus pour cause de décès ou déménagement. Quelques héritiers très impliqués ont la volonté de faire évoluer la situation. L'arrêté de péril, à l'issue de la période de 120 jours, sera pris pour la mise en sécurité permanente des lieux.
- En voirie, le chemin de la Protière sera refait et celui de la Fayardée sera purgé avant reprise du revêtement. Les besoins de reprise sur le chemin du bel horizon, trop large, est évoqué mais il faut concevoir une délimitation de la voie pour faire des économies sur les travaux.
- Le local associatif nécessite un contrôle d'étanchéité pour décharger les entreprises du gros œuvre avant intervention de celles du second œuvre. Pour équiper cette salle, les tables non pliantes pourraient être mises dans ce local et les salles associatives et du cinéma être rééquipées de tables pliantes.
- Le projet de concevoir une aire de camping-cars reste d'actualité. L'étude du schéma en cours devrait dégager une solution.
- Pour les approvisionnements en gaz, une mise en concurrence va être lancée pour s'assurer de prix plus concurrentiels.
- Le bilan du regroupement des intercommunalités est donné. La future Communauté de Communes, dénommée, des Monts du Lyonnais, aura 24 ou 30 communes et une population d'environ 30 000.

### **3. Bilan des commissions :**

Lors de la suppression d'une zone humide pour des besoins ponctuels, il y a obligation à en recréer une autre d'un potentiel supérieur.

La commission information lance le bulletin municipal de septembre.

La distribution des sacs poubelles aura lieu le jeudi 15 décembre, le samedi 17 décembre et la samedi 07 janvier 2017.

Les vœux du maire le 07 janvier, l'accueil des nouveaux arrivants est évoqué pour un temps fort ce jour-là.

Pour l'écho de la Thoranche, les articles seront à rendre en novembre.

L'animation autour du repas du CCAS aura lieu le 08 novembre 2016.

La circulation à l'entrée du village est améliorée avec la réalisation, par la Communauté de Communes, du parking devant PRISMAFLEX.

La commission agricole continue son travail de cartographie et de gestion des cours d'eau en collaboration avec les services de l'ONEMA.

### **4. Divers :**

Le départ à la retraite d'un agent sera marqué le 16 septembre 2016.

Elections 2017 :

Présidentielle les 23/04 et 07/05

Législatives : 11 et 18/06

Des nouveaux tags ont été faits sur le mur de la salle des sports, la gendarmerie a été prévenue.

L'association de la cantine scolaire loue la salle de la Thoranche pour la brocante du 09/10.

Une rencontre est à prévoir avec les 10 derniers présidents des classes et des vogues afin de pouvoir aider les classes peu nombreuses et mettre en place une association dans un bon cadre juridique.

La séance est levée à minuit.

La secrétaire de séance :

Nathalie JACQUEMOT